



CONDAMNATIONS À 8 ANS DE PRISON

N° 289 du mardi 15 avril 2025

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

JUSTICE

02 ANS DE PRISON REQUIS CONTRE STEVE AMOUSSOU, VERDICT ATTENDU POUR LE 26 MAI 2025 P. 07

À QUELQUES MOIS DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

P. 02

Joseph Fifamè DJOGBÉNOU, le réformateur qu'il faut abattre ?

SCRUTINS POLITIQUES DE 2026



P. 03

Environ 8 millions d'électeurs attendus sur la liste électorale

BÉNIN



P. 03

Le FMI reconnaît les progrès économiques et encourage les réformes en cours

FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & RÉSIDENCES
MODERNES MEUBLÉS

+229 0198904640 / 0144904640



ELONA HOUSE

SALLE DE FÊTES & DE CONFÉRENCES
HAUT DE GAMME

+229 0198904640 / 0144904640



À QUELQUES MOIS DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Joseph Fifamè DJOGBÉNOU, le réformateur qu'il faut abattre ?

À mesure que l'échéance électorale approche, le climat politique s'épaissit de manœuvres, de calculs et de tentatives d'affaiblissement ciblé. Au centre de cette agitation : Joseph Fifamè DJOGBÉNOU, figure montante du renouveau politique béninois, juriste émérite, réformateur infatigable et homme de conviction. Un homme dont la trajectoire dérange.

Certains, tapis dans l'ombre ou agissant à visage à peine couvert, s'acharnent à freiner son ascension. Dans les couloirs feutrés comme dans les attaques voilées, tout semble indiquer une stratégie bien huilée pour salir, discréditer, isoler. Et pourtant, il apparaît évident que ces tentatives sont vouées à l'échec.

Car DJOGBÉNOU incarne aujourd'hui plus qu'un simple nom dans l'arène politique : il représente une vision, une rigueur, un idéal de gouvernance fondé sur le droit, la transparence et le courage de réformer. Et c'est justement cela qui irrite certains intérêts figés dans l'ancien monde.

Mais ceux qui s'adonnent à ce jeu dangereux – celui de l'acharnement contre un homme d'idées – auront bientôt la honte du ciel. Car les faits sont têtus, et le peuple observe. Leurs agitations finiront par se retourner contre eux. Les mains invisibles, trop longtemps occupées à tirer les ficelles de l'ombre, finiront par mordre leurs propres doigts.

Le temps de la justice politique et de la vérité des urnes approche. Et ce jour-là, chacun portera sa responsabilité.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUE GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

-Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Émeric Joël ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02**

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84**

RÉDACTION

**Émeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste sportif stagiaire)
Godfroy MISSAHOGBE (Collaborateur extérieur)**

SCRUTINS POLITIQUES DE 2026

BÉNIN

Environ 8 millions d'électeurs attendus sur la liste électorale



(Un fichier électoral en cours d'audit, un code électoral révisé, et des enjeux majeurs pour les partis politiques)

À l'approche des élections générales prévues pour 2026, le processus électoral entre dans une phase décisive avec près de 8 millions d'électeurs attendus sur la liste électorale. Ce chiffre provisoire pourrait évoluer à l'issue de l'audit en cours du fichier électoral, une étape cruciale pour garantir la crédibilité et la transparence du scrutin.

Un audit électoral pour renforcer la fiabilité du processus

Conformément aux recommandations des acteurs politiques et de la société civile, un audit indépendant du fichier électoral a été lancé. Cette opération vise à identifier et corriger les éventuelles irrégularités, à actualiser les données et à s'assurer que chaque électeur éligible pourra voter en 2026. L'objectif est clair : garantir un fichier électoral fiable, consensuel et conforme aux normes internationales.

Une révision du code électoral et des échéances claires

Le gouvernement et la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) ont également engagé une révision du code électoral. Les réformes adoptées visent à clarifier certaines procédures, renforcer la participation des femmes et des jeunes, et adapter le cadre légal aux réalités actuelles. Les principales échéances du calendrier électoral seront publiées dans les prochaines semaines, offrant une meilleure visibilité aux acteurs du processus.

Des défis de taille pour les partis politiques

Dans ce contexte, les partis politiques se préparent à relever plusieurs défis. Il s'agit notamment de la constitution des dossiers de candidature, de la mobilisation des militants, de la formation des délégués et de la conquête de nouveaux électeurs dans un paysage politique de plus en plus concurrentiel. La recomposition en cours au sein de certaines formations ajoute à la complexité de cette période pré-électorale.

Vers des élections inclusives et transparentes

Les autorités ont réaffirmé leur engagement pour des élections inclusives, pacifiques et transparentes. Des consultations sont en cours avec les partenaires techniques et financiers pour soutenir le processus, tandis que les organisations de la société civile multiplient les initiatives de sensibilisation et de suivi citoyen.

À moins d'un an du scrutin, tous les regards sont tournés vers la mise en place d'un cadre électoral solide, capable de consolider la démocratie et de renforcer la confiance des citoyens dans les institutions.

Emeric Joël ALLAGBE

Le FMI reconnaît les progrès économiques et encourage les réformes en cours

Le Fonds monétaire international (FMI) a salué les progrès remarquables réalisés par le Bénin sur le plan économique, tout en encourageant le gouvernement à poursuivre les réformes engagées pour consolider la croissance et renforcer la résilience du pays face aux chocs extérieurs.

À l'issue d'une mission d'évaluation dans le cadre du programme appuyé par le FMI, les experts de l'institution ont relevé une amélioration significative des indicateurs macroéconomiques. Selon leur rapport, le Bénin a enregistré une croissance soutenue, une maîtrise relative de l'inflation, ainsi qu'un assainissement budgétaire notable.

"Le Bénin démontre une trajectoire économique solide, soutenue par des politiques publiques cohérentes et un engagement clair en faveur des réformes structurelles", a déclaré le chef de mission du FMI. L'institution note notamment les efforts dans les domaines de la gestion des finances publiques, de la mobilisation des recettes intérieures et de la promotion de l'investissement privé.

Malgré un contexte international marqué par l'instabilité économique, la pandémie de COVID-19 et les répercussions de la guerre en Ukraine, le Bénin a su préserver la stabilité macroéconomique. Le FMI salue également les initiatives en matière d'inclusion sociale, d'accès aux services de base et de transition énergétique.

Le gouvernement béninois, pour sa part, s'est engagé à maintenir le cap des réformes. Le ministre de l'Économie et des Finances a réaffirmé la volonté des autorités d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Plan national de développement (PND 2023-2027), en mettant l'accent sur la transformation structurelle de l'économie et la création d'emplois durables.

Ce soutien renouvelé du FMI pourrait se traduire par un décaissement supplémentaire de fonds dans le cadre du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEC), renforçant ainsi la capacité du Bénin à financer ses projets de développement.

Marie Estelle AKANNI



FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

Disponibles immédiatement

APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



CARACTÉRISTIQUES

- Luxe et confort ✓
- Décor authentique ✓
- Prix abordable ✓
- Emplacement stratégique ✓

Retrouvez la chaleur d'un foyer loin de chez vous, où chambres privées et cuisine conviviale offrent le parfait équilibre. Imaginez-vous refaire le monde autour d'un repas fait maison tout en préparant vos aventures du lendemain... L'expérience ultime pour familles et amis qui veulent vivre leur séjour à leur rythme !



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

AFFAIRE RAYMOND ADÉKAMBI

Condamnations à 8 ans de prison



Le verdict est tombé ce week-end dans l'affaire qui secoue le paysage politico-financier du pays depuis plusieurs mois. Raymond Adékambi, ancien haut fonctionnaire et ex-responsable d'un organisme public stratégique, a été condamné à huit ans de prison ferme pour détournement de fonds publics.

Premier dossier : 1,6 milliard de FCFA évaporés

Le premier volet de l'affaire concerne le détournement présumé de 1,6 milliard de francs CFA. Selon les investigations du parquet et les conclusions de l'audit financier mené en 2024, cette somme aurait été transférée sur des comptes fictifs ou utilisés à des fins personnelles, au détriment de projets sociaux majeurs. L'accusé, qui niait en bloc au début de l'enquête, a finalement été confondu par une série de documents comptables et de témoignages concordants.

Deuxième dossier : un réseau de corruption plus vaste

Dans un second dossier, Raymond Adékambi est également cité pour sa participation présumée à un autre schéma de détournement impliquant plusieurs acteurs du secteur public. Bien que les montants exacts ne soient pas encore complètement établis, les enquêteurs parlent d'une organisation bien rodée destinée à siphonner des fonds alloués à des projets d'infrastructures. Le tribunal a tenu compte de la récurrence des faits pour alourdir la peine prononcée.

Réactions et perspectives

La décision de justice a suscité une vague de réactions au sein de l'opinion publique. Certains saluent une avancée significative dans la lutte contre l'impunité et la corruption, tandis que d'autres estiment que d'autres têtes devraient également tomber dans cette affaire tentaculaire.

Du côté de la société civile, plusieurs voix appellent à renforcer les mécanismes de transparence et de contrôle dans la gestion des deniers publics. "Ce n'est que la partie visible de l'iceberg", estime une militante anticorruption. Des appels sont également lancés pour que les fonds détournés soient récupérés et réinjectés dans les secteurs prioritaires tels que l'éducation et la santé.

L'affaire Raymond Adékambi restera sans doute comme un tournant dans la gouvernance financière du pays. Mais la suite dépendra surtout de la volonté politique à aller jusqu'au bout des réformes.

James Meryl ALLAGBE

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES DE RECRUTEMENT AU BÉNIN

La Présidence clarifie l'exigence des pièces légalisées

Dans une démarche visant à alléger les procédures administratives et à faciliter l'accès à l'emploi public, la Présidence de la République du Bénin a rappelé que la légalisation des pièces constitutives des dossiers de candidature n'est plus requise lors des tests de sélection ou de recrutement. Cette clarification a été formulée dans une correspondance officielle datée du 13 avril 2025, signée par le Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence, Pascal Irénée Koupaki.

Malgré cette directive gouvernementale, plusieurs départements ministériels et structures de l'administration publique continuaient d'exiger des copies légalisées d'actes de naissance, de diplômes et d'autres documents dans leurs appels à candidatures. Le Secrétaire Général de la Présidence a donc rappelé que la légalisation de ces documents ne doit être exigée qu'au moment de la constitution des dossiers administratifs des candidats retenus après une sélection ou un recrutement.

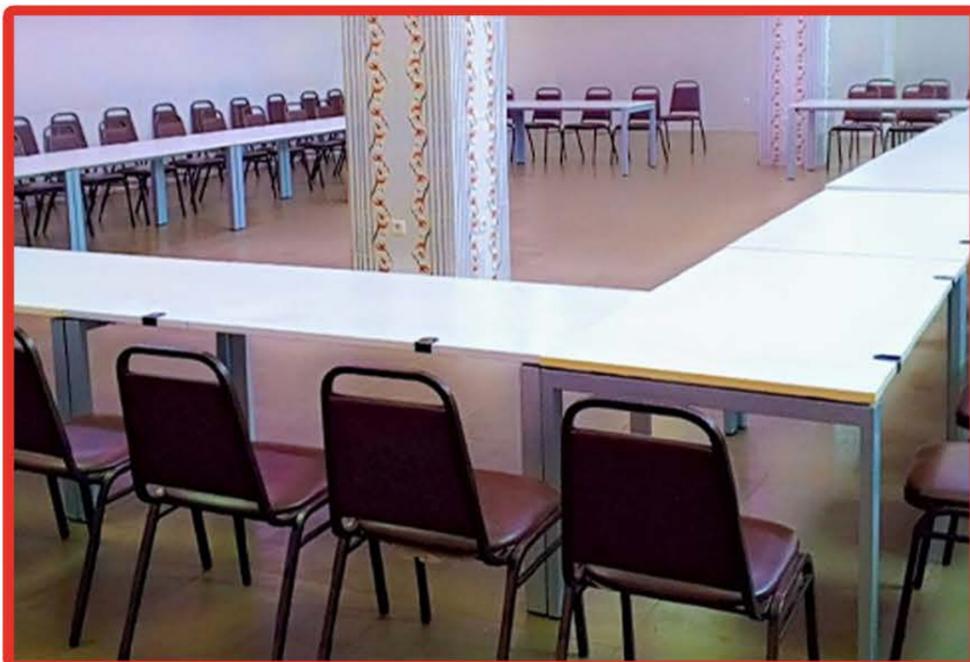
James Meryl ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES



À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?

Que ce soit pour célébrer un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême, organiser un colloque professionnel ou simplement profiter d'un moment en famille, notre espace vous accueille pour tous types de manifestations dans un environnement naturel préservé.

 Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07

JUSTICE

02 ans de prison requis contre Steve AMOUSSOU, verdict attendu pour le 26 mai 2025

Le procès de Steve AMOUSSOU suscite l'attention de l'opinion publique depuis l'ouverture des débats. Le ministère public a requis deux ans de prison ferme contre l'activiste, pendant que la défense, elle, réclame la relaxe pure et simple.

C'est un procès sous haute tension qui s'est tenu ce lundi au tribunal de première instance de Cotonou. Steve AMOUSSOU, connu pour ses prises de position tranchées sur les réseaux sociaux, était à la barre pour répondre de faits qualifiés de « troubles à l'ordre public et incitation à la révolte ».

Dans ses réquisitions, le procureur de la République a requis une peine de deux ans d'emprisonnement ferme, estimant que les propos et actes de l'accusé avaient franchi les limites de la liberté d'expression et mis en péril la stabilité publique.

Face à cette demande, la défense n'a pas fléchi. L'un des avocats de Steve AMOUSSOU a plaidé la relaxe pure et simple, dénonçant un procès politique visant à museler une voix dissidente. « Il ne s'agit pas ici de justice, mais de règlement de compte », a-t-il affirmé, appelant le tribunal à se positionner du bon côté de l'histoire.

Steve AMOUSSOU, pour sa part, a livré une déclaration qui a marqué les esprits :

> « Le Bénin envoie ses enfants en prison pendant que les grandes puissances envoient les leurs dans l'espace. » Une phrase forte, dénonçant un système qu'il juge injuste envers sa jeunesse engagée.

Le verdict est attendu pour le 26 mai 2025. D'ici là, le pays retient son souffle, partagé entre ceux qui crient à la justice exemplaire, et ceux qui dénoncent un acharnement contre un activiste devenu gênant.

Emeric Joël ALLAGBE



ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026

Voici le nombre de centres et de postes de vote retenus par la CENA et l'ANIP



Dans le cadre des préparatifs des élections générales de 2026, une séance de travail stratégique s'est tenue entre la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) et l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP). Les échanges ont porté sur les préoccupations techniques et les informations essentielles liées à l'élaboration et à la transmission de la Liste Électorale Informatisée (LEI), ainsi que sur les données statistiques afférentes au scrutin.

Plusieurs points importants ont été abordés, notamment :

les demandes de création de nouveaux centres de vote émanant des populations pour diverses raisons ;

l'arrimage des électeurs potentiels aux centres de vote ;

la présentation des listes électorales et des listes d'émargement pour chaque poste de vote ;

les statistiques rattachées à la LEI ;

l'éclatement des arrondissements de grande étendue ou disposant de plus de cent (100) postes de vote en zones ;

le format de transmission de la LEI et des données statistiques à la CENA ;

ainsi que d'autres besoins exprimés par la CENA en rapport avec la liste électorale.

En réponse, le Directeur Général de l'ANIP a apporté des éclaircissements techniques sur tous les sujets évoqués, réaffirmant l'engagement de son institution à se conformer scrupuleusement aux exigences du Code électoral.

À l'issue de cette rencontre, plusieurs données clés ont été retenues pour les élections générales de 2026 :

8 014 centres de vote seront installés sur l'ensemble du territoire national ;

18 000 postes de vote seront mis en place, avec un maximum de 600 électeurs par poste ;

Sur une population estimée à environ 13 millions d'habitants, près de 8 millions de citoyens seront inscrits sur la liste électorale ;

Tous les citoyens ayant 18 ans révolus au plus tard le 11 janvier 2026 seront autorisés à voter.

Conformément aux délais fixés par le Code électoral, l'ANIP devra transmettre à la CENA les statistiques électorales 180 jours avant la date du scrutin, et la Liste Électorale Informatisée au plus tard 60 jours avant le premier tour des élections.

Cette séance de travail marque une étape cruciale dans la coordination des efforts entre les deux institutions, en vue d'assurer un scrutin transparent, inclusif et techniquement irréprochable pour le rendez-vous électoral de 2026.

James Meryl ALLAGBE



Nous sommes une
**Entreprise de
communication**



NOS SERVICES

- Assistance en communication
- Événementiel
- Hygiène et sécurité de l'environnement
- Commerce Général et Divers
- Hôtellerie - Restauration - Tourisme
- Matériels et consommables informatiques
- Fournitures et mobiliers de bureaux
- Batiments et Travaux Publics
- Ingénierie informatique et télécoms
- Entretien et nettoyage
- Vidéo surveillance et réseaux électriques

CE QUI NOUS REND UNIQUE

Nous plaçons vos besoins au cœur de nos priorités, notre entreprise allie expertise, innovation et professionnalisme pour vous offrir des solutions sur mesure. Avec un engagement indéfectible envers la qualité et la satisfaction client, nous sommes votre partenaire idéal pour concrétiser vos projets avec succès et sérénité. Faites confiance à une équipe dynamique qui s'efforce de dépasser vos attentes à chaque étape.



Porto-Novo, Djassin Houinvié -
Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Lettre ouverte du Docteur Gérard YELIMON au Président de la République



Objet: Invitation à comprendre ma peur

Excellence Monsieur le Président,
J'ai envie de vous rencontrer pour la cause de la paix et du développement. Mais j'imagine les nombreuses difficultés à braver avant de vous rencontrer et de vous livrer ce qui est dans mon ventre qui contribuera énormément à votre désir d'être porté en triomphe à la fin de votre exercice des fonctions présidentielles.

En effet, les incidents de blocage des rencontres des opposants avec la population se multiplient. Je ne sais pas comment cela peut soigner votre image et comment cela peut aussi préserver la paix pour le développement. Puisque vous vous échinez tous les jours pour un meilleur changement et que la liberté d'association et d'expression fait partie des indices du bien-être de la population, j'ai peur que de blocage en blocage, de graves soulèvements nous étouffent. Or, sociologiquement parlant, le Béninois veut de la paix quand on lui arrache tout. Nous sommes un peuple très attaché à la paix quand bien même beaucoup aiment détruire dans le silence par les forces occultes. Et la façon dont moi, j'aime la paix est ineffable. Si mon amour pour la paix pouvait être quantifiée et converti en numéraire, je serais le meilleur milliardaire au monde.

Vous avez estimé que les élections ont souvent été des festins et ce serait bien de travailler à cette atmosphère. Cela suppose que votre conscience a intérêt à écouter toutes les critiques qui se font aujourd'hui sur le code électoral. N'acceptez pas que des gens à conscience douteuse soutiennent ce qui ne va pas parce qu'ils veulent profiter de votre position. Décidez-vous et agissez efficacement. Sinon, j'ai peur; j'ai peur qu'on dise que tel commissaire ou préfet a une main de fer parce qu'il donne chacun réponse à certains de vos propos. Certains se demanderont si ce n'est pas le Président même qui les a motivés par ses paroles considérées comme paroles très fortes du Chef de l'Etat.

Monsieur le Président, j'ai peur parce que l'histoire ne s'efface pas. L'intelligence peut pousser les gens à procéder à un rapprochement de vos paroles pour attribuer à son Excellence la responsabilité des incidents de blocage, le refus des rencontres des gens de l'opposition et le refus d'amendement à porter au nouveau code électoral. Cette mesure garantit-elle la transparence et la paix? Ne voyez-vous pas qu'en empêchant les partis politiques de recevoir les procès verbaux des bureaux de vote, la transparence va biaiser et que cela peut constituer une pom-

me de discorde pour entraîner des élections-chagrins ?

Notre pays sera-t-il plus respecté si les procès verbaux d'élection sont traités comme les procès verbaux d'examens et de concours dont l'accès est réservé aux surveillants de salle, superviseurs, contrôleurs et la direction des examens et concours ? De la caducité des procès verbaux, on en vient à leur privation aux partis politiques. Cela est-il une bonne mesure pour rendre votre gouvernance plus crédible? Cela peut-il préserver la paix et sauver des vies humaines? Où se trouve l'égalité des chances pour la compétition? En parlant d'une possibilité de rapprochement des paroles, nous pensons d'abord à " je vais compromettre la paix dans les jours à venir", ensuite à " le pardon peut être une faute" et enfin à "aucune supplication, aucun râlement, aucune menace, ... ne nous fera reculer".

En outre, le score de 20% par circonscription électorale exigé aux partis politiques dans le nouveau code électoral pour être au parlement ressemble à la sanction contre Sysiphe qui devrait rouler la pierre au sommet de la montagne.

Cette exigence risque de transformer notre pays en un État sans Assemblée Nationale dans son histoire politique. Et dans ce cas, j'ai peur que les gens disent qu'après le bonus de 45 jours par le passé, le Président veut avoir un autre gros bonus pour une transition à gérer à son gré. J'ai peur qu'on vous soupçonne et j'ai peur de ce que cela peut amener comme crise. Quelle institution peut encore se montrer crédible en son temps si malgré les nombreux cris de cœur d'aujourd'hui elle n'a pas aidé la population à éviter le pire? J'ai peur que l'histoire pousse certains à se poser des questions sur l'humanité et l'intelligence des politiciens béninois.

Mais c'est déjà heureux que vous ayez accepté l'audit de la liste électorale. Comme le dit l'adage selon la sagesse africaine, <<on ne coupe pas à moitié les cheveux d'un orphelin>>. Vous avez accepté l'audit sur la liste électorale, il faut alors rendre votre action complète en autorisant l'amendement des articles belligères, c'est-à-dire susceptibles de provoquer la guerre. Si la proposition d'amendement n'a pas de sens, vous avez la latitude de préférer celle d'une assise nationale où les forces vives de la nation aboutiront à un consensus pour notre délivrance. Le rejet de toutes les alternatives pousserait certains à vous soupçonner d'une volonté de soumettre tout le peuple. On sait où et quand ça commence, mais on ne sait jamais où et quand ça finit quand le respect de l'intérêt général est mis en berne.

Encore une fois, j'ai peur que certains faits poussent l'opinion nationale, du moins, ceux qui peuvent encore aimer la vérité, à retenir que les élections-festins sont devenues des élections-chagrins à cause des violences sous votre régime. Ce sont des suggestions free of charge parce qu'elles ne proviennent pas du cercle des conseillers du Président qui agiraient en prenant des primes. Acceptez ce qui viendrait du peuple et qui permettrait de bien bâtir la nation. Le Bénin est géographiquement petit, historiquement grand, mais sociologiquement complexe et dangereux. S'il doit encore devenir politiquement complexe et dangereux, nous serons foutus et l'histoire le retiendra à jamais.

Car César a construit un pont ou César a fait construire un pont, c'est que le pont a été construit sous César. Je souhaite vivement que l'histoire dont vous êtes acteur vous protège et vous défende. Vous pourrez ainsi être porté en triomphe à la fin de votre régime et se serait un grand honneur pour votre personne.

Dr Justice-Amour Mawouton

CÉLÉBRATIONS DE PÂQUES ET COMMUNIONS : RÉSERVEZ VOTRE LIEU IDÉAL !

ELONA HOUSE : L'endroit Parfait pour Vos Fêtes de Pâques et Communions à Porto-Novo !

(Réservez vos Salles de Fête et Appartements Meublés à ELONA HOUSE pour Pâques et la Période des Communions à Porto-Novo et environs)

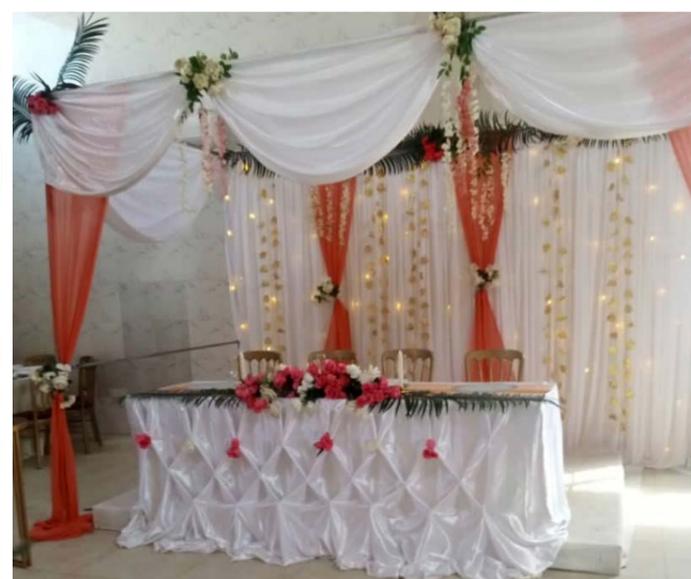
À l'approche de la fête de Pâques et de la période des communions, il est temps de penser à l'organisation de vos événements. Que ce soit pour une réception familiale, une fête ou un événement d'entreprise, ELONA HOUSE, située à Porto-Novo, vous offre des espaces modernes et de qualité pour vos moments spéciaux.

Idéalement située au quartier Djasin Houinvié, à proximité de la pharmacie Tokpota Davo, ELONA HOUSE met à votre disposition des salles de fête élégantes et des appartements meublés, parfaits pour accueillir vos invités dans un cadre confortable. L'accès est facile, et un parking spacieux est disponible pour le confort de tous vos convives.

Les salles de fête d'ELONA HOUSE offrent un service complet, incluant l'accueil, la restauration et l'aménagement sur mesure pour vos réceptions. Vous bénéficierez ainsi d'un service professionnel pour rendre votre événement inoubliable.

Ne manquez pas l'opportunité de célébrer dans un lieu unique ! Réservez dès maintenant vos salles et appartements meublés en contactant ELONA HOUSE au 01 55 49 99 99 ou 01 44 90 46 40. Assurez-vous dès aujourd'hui de la réussite de vos événements de Pâques et des communions !

Marie Estelle AKANNI



APPEL À COMMUNICATIONS

Journées Scientifiques de l'Économie Béninoise (JSEB), 2025

Thème : « Institutions et Prospérité des Nations »

Contexte

Les institutions jouent un rôle déterminant dans la prospérité économique et sociale des nations. Selon Douglass North, les institutions sont des contraintes créées par l'homme qui structurent les interactions politiques, économiques et sociales. Elles se composent à la fois de contraintes informelles (sanctions, tabous, coutumes, traditions et codes de conduite) et de règles formelles (constitutions, lois, droits de propriété). En fournissant un cadre structuré pour la prise de décision, l'application de la loi et la gestion des ressources publiques, les institutions jouent un rôle clé dans la qualité de la gouvernance. Des institutions fortes, transparentes et inclusives favorisent une gouvernance plus efficace et sont essentielles pour encourager la croissance économique, promouvoir l'innovation, garantir la justice sociale et soutenir le développement durable. Elles contribuent également à garantir la responsabilisation des dirigeants, ce qui renforce la confiance des citoyens dans les pouvoirs publics. À l'inverse, des institutions faibles compromettent la qualité de la gouvernance, entraînent une mauvaise allocation des ressources, entravent les efforts de développement et accentuent les inégalités.

L'importance des institutions dans le développement des nations est au centre de nombreux travaux de recherche et reste un sujet d'actualité. En effet, les travaux de recherche portant sur le rôle des institutions dans la croissance et le développement ont inspiré les politiques économiques au cours des dernières décennies et ont amené les institutions internationales à accorder leur soutien à la promotion des institutions de « bonne qualité ». Le prix Nobel d'économie 2024 a été décerné à trois économistes – Daron Acemoglu, Simon Johnson et James Robinson – pour leurs travaux fondateurs sur le rôle crucial des institutions dans la prospérité des nations. Dans leur ouvrage phare intitulé « Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty », Acemoglu et Robinson ont par exemple documenté comment les institutions créées pendant la période coloniale ont façonné le destin économique et politique des nations.

L'analyse du rôle des institutions dans le développement des nations ne peut donc pas faire abstraction de l'histoire coloniale et de son influence déterminante sur les cadres institutionnels contemporains. Les recherches d'Acemoglu, Johnson et Robinson (2001) ont démontré que les institutions mises en place durant la colonisation influencent encore fortement le développement des nations. Lorsque les Européens ont établi des colonies de peuplement, ils ont mis en place des institutions inclusives qui favorisent la participation et l'innovation, soutiennent la croissance économique et réduisent les inégalités. En revanche, dans les régions où la mortalité des colons était élevée, ils ont instauré des institutions extractives, perpétuant ainsi les inégalités et les faiblesses institutionnelles après l'indépendance.

Abordant dans un autre registre la question de l'importance de l'origine coloniale des institutions contemporaines, La Porta et al. (2008) notent des différences significatives dans les trajectoires économiques post-indépendance entre les pays qui ont hérité de systèmes juridiques issus du droit civil (comme les colonies françaises) et ceux ayant hérité du droit commun (comme les colonies britanniques). Ils montrent que les pays ayant hérité du système de droit commun ont tendance à connaître une meilleure gouvernance, une plus grande protection des droits de propriété et, par conséquent, une croissance économique plus soutenue.

Il ressort de qui précède que les institutions contemporaines dans les pays en développement ont des origines lointaines, souvent déterministes. Le processus de modernisation des institutions dans ces pays reste donc un défi majeur, notamment dans les pays où les héritages coloniaux sont profondément ancrés. Les efforts de réformes institutionnelles se heurtent souvent aux structures héritées qui privilégient l'élite et limitent l'inclusivité. Cependant, les pays disposent toujours, et heureusement, des marges de manœuvre importantes pour briser l'influence déterministe du passé colonial, améliorer la qualité de leurs institutions et changer le cours de leur destin économique et social. Cela est un travail au long cours qui requiert de sortir parfois des sentiers battus pour changer de paradigme institutionnel.

Le Bénin a entrepris depuis 2016 un changement de modèle institutionnel avec des résultats probants bien que les défis restent nombreux et complexes. La bonne gouvernance a été érigée comme le pilier clé du gouvernement ainsi que les stratégies politiques et de développement du pays.

Les réformes économiques et institutionnelles engagées par le pays ont permis d'assainir les finances publiques et le cadre macroéconomique, d'améliorer le climat des affaires ainsi que la qualité de la signature du pays sur les marchés

internationaux. Le gouvernement béninois a mis un point d'honneur à lutter efficacement contre la corruption et le détournement des ressources publiques. Ces efforts portent leurs fruits puisque le Bénin a amélioré son indice de corruption de 25% entre 2016 et 2024 et a gagné au moins 26 places au classement mondial de Transparency International, passant de la 95ème place sur 176 en 2016 à la 69ème place sur 180 en 2024. Les dividendes de cette gestion rigoureuse efficace des ressources ont permis au pays d'accroître significativement l'offre d'infrastructures économiques et sociales de grande qualité sur l'ensemble de son territoire.

Malgré ces progrès impressionnants au cours des dix dernières années, des défis subsistent, car les changements institutionnels sont des processus longs et complexes. Les expériences d'ailleurs, les travaux scientifiques bien documentés et l'expertise la plus pointue constituent des ressources précieuses et utiles à mobiliser dans le processus de changement institutionnel et de développement des nations. Dans cette perspective, les Journées Scientifiques de l'Économie Béninoise (JSEB) offrent une plateforme unique pour réunir les plus éminents chercheurs et praticiens d'horizons divers, afin d'établir un diagnostic suffisamment détaillé du rôle des institutions dans la prospérité économique et sociale des nations, et d'en tirer des enseignements bénéfiques pour le Bénin.

L'objectif de ces journées est donc de mobiliser la recherche scientifique au service de la prise de décision politique. Plus spécifiquement, elles visent : i) à mettre en lumière les travaux de recherche, assortis de recommandations opérationnelles sur les thématiques ciblées et, ii) à maintenir et renforcer le pont entre le monde de la recherche scientifique en économie et celui de la décision politique afin que le premier soit davantage partie prenante des évolutions économiques insufflées par le second. Les réflexions et débats qui émergeront de ces journées scientifiques seront essentiels pour orienter les réformes institutionnelles et économiques en cours au Bénin. En particulier, les résultats des travaux présentés permettront d'identifier les leviers d'action prioritaires pour renforcer la gouvernance, optimiser l'utilisation des ressources publiques et améliorer la compétitivité économique du pays.

La sixième édition des JSEB est donc une occasion pour débattre et formuler des recommandations concrètes visant à renforcer les institutions et la qualité de gouvernance pour accélérer la transformation structurelle en cours au Bénin, gage d'un développement inclusif et durable. En capitalisant sur les acquis des dernières années et en ouvrant des pistes pour répondre aux défis multiples, cet événement fournira les inputs nécessaires à la mise en place d'une stratégie de développement intégrée qui replace le renforcement des institutions au centre des agendas de développement et de prospérité partagée.

Les réflexions et échanges autour de l'édition 2025 du JSEB, co-organisée par la Direction Générale de l'Économie (DGE), le Réseau SDSN Bénin et les Unités de Formation et de Recherche (UFR) en sciences économiques du Bénin, s'articuleront autour du thème central : « Institutions et Prospérité des Nations ». Les JSEB permettront de consolider l'ensemble des résultats de recherche et des données disponibles en vue de formuler des recommandations de politique économique visant à accélérer la marche vers le développement durable portée par des institutions de « bonne qualité », en cohérence avec l'engagement de l'État béninois à travers ses Programmes d'Actions. Ces journées constituent un cadre d'échanges et de discussions entre chercheurs de grande réputation et décideurs politiques, à partir desquelles émergeront des recommandations de politique économique.

Thème central :

La sixième édition du JSEB sera axée sur le thème central : « Institutions et Prospérité des Nations ». Afin de structurer les réflexions et les contributions, les communications devront s'inscrire dans l'un des axes suivants, qui couvrent l'origine et l'évolution des institutions, leur impact sur le développement économique et social, ainsi que les enjeux contemporains liés à la gouvernance et aux politiques publiques :

- Axe 1 : Origine et Cliométrie des Institutions
- Axe 2 : Politique et Economie des Institutions
- Axe 3 : Qualité de la Gouvernance et Développement
- Axe 4 : Gouvernance, Capital Humain et Croissance
- Axe 5 : Institutions et Transformation Structurelle
- Axe 6 : Rôle des Institutions dans l'Inclusion Economique et Sociale
- Axe 7 : Institutions, Ressources Naturelles, Résilience et Adaptation au Changement Climatique
- Axe 8 : Institutions et Développement Financier
- Axe 9 : L'Afrique dans un Ordre Mondial Fragmenté : Impacts, Stratégies et Perspectives

L'édition 2025 des JSEB, sera marquée par :

La Conférence inaugurale du Professeur James Robinson, Prix Nobel d'Economie 2024.

La table ronde de décideurs qui réunira les principales parties prenantes, qui discuteront des défis, des opportunités et des perspectives de renforcement des institutions au Bénin. Cette table ronde sera animée par le Ministre de l'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances du Bénin, Romuald WADAGNI, les Professeurs James ROBINSON (Université de Chicago, USA) et Théophile AZOMAHOU (Université Clermont Auvergne, CNRS-CERDI, France).

Deux jours de séminaire de haut niveau en économétrie, en prélude aux JSEB, assuré par les Professeurs Prosper Dovo-non (Université Concordia, Canada), Gilles Dufrenot (Univ. Aix-Marseille, France) et Firmin Doko (Univ. Adelaide, Australie). L'inscription pour les JSEB et le séminaire se fera sur le site de la DGE : www.dge.finances.bj.

Conditions de soumission

L'appel à contributions est ouvert à tous les chercheurs, qu'ils soient issus du monde universitaire, de l'administration publique ou du secteur privé, ayant produit un article lié aux thèmes mentionnés ci-dessus et dont les résultats ont des implications politiques opérationnelles. Les propositions d'articles doivent être envoyées au comité d'organisation au plus tard le 1er août 2025 à l'adresse courriel suivante : dres.dge@finances.bj

Seuls les articles complets répondant aux critères ci-dessous seront pris en considération. Ils seront évalués par le comité scientifique qui portera une attention particulière à la qualité des soumissions et à leur adéquation aux thématiques définies ci-dessus. Les auteurs des articles sélectionnés seront informés des observations du comité scientifique. Les présentations pourront être en français ou en anglais. La possibilité sera également offerte aux participants de faire leur présentation ou de suivre des JSEB en distanciel. La conférence plénière, la table ronde ainsi que les sessions parallèles seront accessibles en ligne.

Les articles soumis (en anglais ou en français) doivent être originaux, rédigés de préférence en police Times New Roman, taille 12, interligne 1.5 et ne doivent pas dépasser 30 pages ou 50 000 caractères (espaces compris). La première page doit inclure le titre de l'article, accompagné d'un court résumé de 200 mots maximum (en anglais et/ou en français), d'un maximum de 5 mots-clés et de la classification JEL (maximum 5). Les auteurs doivent également indiquer leur nom, leur affiliation et leur numéro de téléphone sur la première page, ainsi que l'adresse courriel active de l'auteur correspondant.

Tous les articles présentés au cours des JSEB seront publiés dans les actes édités à l'issue desdites journées. Les manuscrits de très grande qualité seront sélectionnés pour être publiés dans la Revue d'Analyse des Politiques Economiques et Financières (RAPEF). Un numéro spécial de la revue scientifique à comité de lecture International Economics (publiée par Elsevier) sera consacré aux articles originaux, de grande qualité scientifique et ayant une dimension économie internationale. Enfin, un ouvrage collectif sera édité à cette grande occasion scientifique.

Le meilleur article présenté aux JSEB recevra double distinction : un trophée et une attestation, tous deux portant la mention « Lauréat du meilleur article présenté aux JSEB 2025 ». Pour toute question pratique sur les JSEB, merci de contacter les organisateurs à l'adresse : dres.dge@finances.bj

Pourquoi participer aux JSEB ?

Participer aux JSEB 2025, c'est :

- présenter ses travaux devant des experts et décideurs de premier plan ;
 - échanger avec des chercheurs de renommée internationale, y compris le Professeur James Robinson ;
 - contribuer aux recommandations stratégiques pour le Bénin ;
 - être éligible à la double distinction sanctionnant le meilleur article présenté aux JSEB ;
 - avoir l'opportunité de publier dans des revues scientifiques à comité de lecture : International Economics et RAPEF ;
 - avoir l'occasion de contribuer à un ouvrage collectif.
- Conférencier principal

James A. Robinson est lauréat du Prix de la Banque de Suède en sciences économiques à la mémoire d'Alfred Nobel en 2024 pour ses travaux sur le rôle des institutions dans la prospérité des nations. Il est également Professeur titulaire à l'Université de Chicago (Harris School of Public Policy et Département de Science Politique) et Directeur de l'Institut Pearson.

Dates importantes et lieu

- 14/04/2025 : Lancement de l'appel à communications.
- 01/08/2025 : Clôture des soumissions.
- 22/08/2025 : Réponses aux auteurs.
- 14/11/2025 : Soumission des diapositives.
- 27&28/11/2025 : Tenue des JSEB.
- Lieu : Golden Tulip Le Diplômé, Cotonou (Bénin).

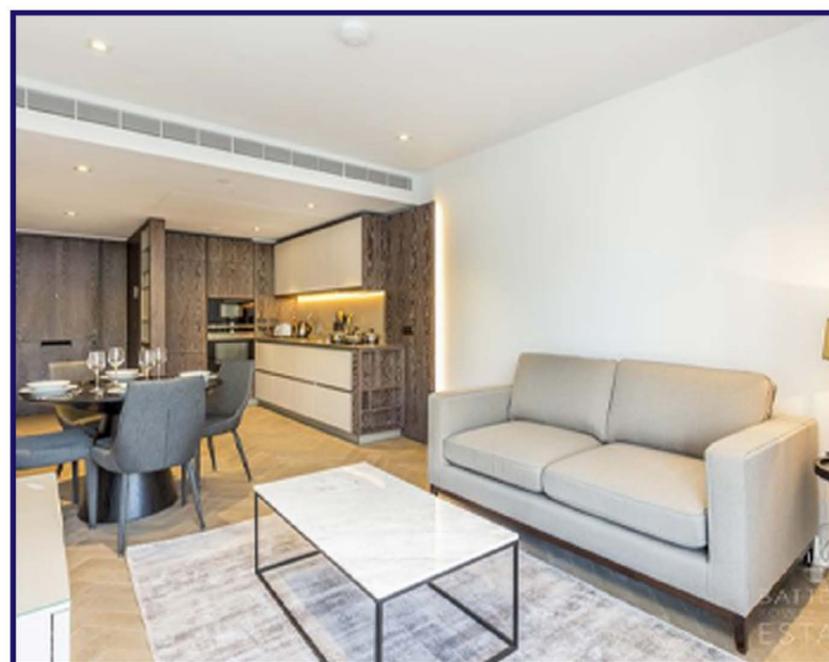
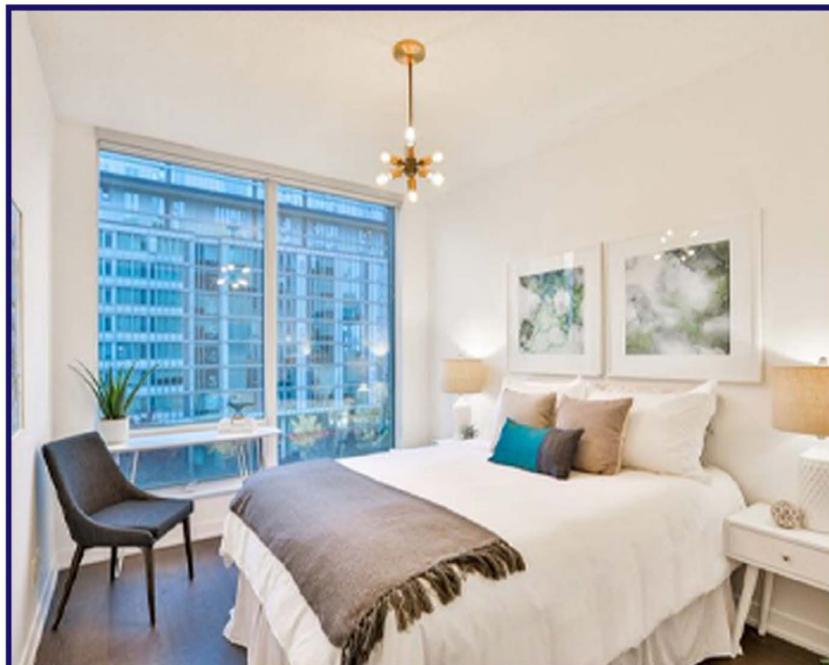


ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

98904640 / 44904640

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07